



Avignon, le 21 novembre 2011

L'inspecteur d'académie
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement
Collèges et Lycées publics et privés
Lycées agricoles

Monsieur Laurent DUHAMEL, professeur
des écoles, responsable local de
l'enseignement du centre pénitentiaire
du PONTET
Madame Véronique SAMOKINE
chef du service Unité Centre de Jour
- pour information



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE

Division de la Scolarité

Dossier suivi par
Michèle BRAINIEZ
Téléphone
04 90 27 76 35
Fax
04 90 27 76 79
Mél.
michele.brainiez
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Objet : Concours National de la Résistance et de la Déportation - session 2012
Réf : Ma circulaire du 21 octobre 2011

Faisant suite à la circulaire susvisée, j'ai l'honneur de vous faire savoir que les sujets du concours cité en objet pourront être retirés à partir du

lundi 19 mars 2012
à la Division de la Scolarité porte 202

Vous voudrez bien trouver ci-après détaillées les modalités de transmission des travaux réalisés par les élèves. (cf annexe technique)

Je vous précise à cet égard qu'aucune inscription préalable auprès de mes services n'est nécessaire.

Je tiens à rappeler que le Concours de la Résistance constitue un instrument de formation civique irremplaçable et vous encourage vivement à susciter la participation la plus large possible au devoir de mémoire.

Signé par : Bernard LELOUCH

PJ : annexe technique
5 bordereaux

CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION
SESSION 2012

ANNEXE TECHNIQUE

I Instructions générales

Il conviendra de respecter impérativement la procédure suivante :

- > tous les devoirs devront porter le cachet de l'établissement,
- > les bordereaux récapitulatifs joints seront complétés en fonction du niveau et du type de réalisation et préciseront le nom du professeur responsable.

II Devoirs en temps limité

En aucun cas, les sujets académiques ne sauraient être diffusés avant la date de l'épreuve, soit le vendredi 23 mars 2012 .

Les temps de composition devront être respectés et les bordereaux récapitulatifs distincts suivant la nature de l'épreuve choisie par l'élève (composition ou étude de documents) complétés des coordonnées des élèves et de leur numéro d'anonymat.

Afin de faciliter le travail du jury de correction, les professeurs procéderont, après lecture des devoirs, à un pré- classement de l'ensemble des copies de leurs élèves. Ils porteront sur celles-ci un numéro d'ordre à l'encre rouge dans le coin supérieur droit. Ce pré-classement conditionnera la correction des copies par les membres du jury.

L'ensemble des travaux devra m'être adressé pour le vendredi 30 mars 2012, délai de rigueur.

Je vous précise à ce propos que seuls seront examinés les travaux recensés sur les bordereaux.

OBJET : CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION 2012

BORDEREAU D'ENVOI à Monsieur l'Inspecteur d'Académie – Service de la Scolarité - 49, rue Thiers
84077 AVIGNON Cédex 4

CACHET DE L'ETABLISSEMENT :

NIVEAU :

PRODUCTION PLASTIQUE

Nombre de devoirs remis :

Nom du professeur responsable : M., Mme, Mlle, :

Discipline enseignée :

<u>N° ANONYMAT</u>	<u>ELEVES PARTICIPANT SELON PRE- CLASSEMENT ET EN LETTRES CAPITALES</u>	<u>PRECLASSEMENT N° D'ORDRE</u>

Tous les travaux doivent **porter le cachet de l'établissement, le nom, prénom et classe de l'élève (ou des élèves** pour les travaux collectifs).

A le
Le Chef d'établissement

OBJET : CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION 2012

BORDEREAU D'ENVOI à Monsieur l'Inspecteur d'Académie – Service de la Scolarité - 49, rue Thiers
84077 AVIGNON Cédex 4

CACHET DE L'ETABLISSEMENT :

NIVEAU :

TRAVAIL COLLECTIF

Nombre de devoirs remis :

Nom du professeur responsable : M., Mme, Mlle, :

Discipline enseignée :

<u>N° ANONYMAT</u>	<u>ELEVES PARTICIPANT SELON PRE- CLASSEMENT ET EN LETTRES CAPITALES</u>	<u>PRECLASSEMENT N° D'ORDRE</u>

Tous les travaux doivent **porter le cachet de l'établissement, les nom, prénom et classe des élèves**

A le

Le Chef d'établissement

OBJET : CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION 2012

BORDEREAU D'ENVOI à Monsieur l'Inspecteur d'Académie – Service de la Scolarité - 49, rue Thiers
-84077 AVIGNON Cédex 4

CACHET DE L'ETABLISSEMENT :

NIVEAU :

**TRAVAIL COLLECTIF EXCLUSIVEMENT
AUDIO-VISUEL**

Nombre de devoirs remis :

Nom du professeur responsable : M., Mme, Mlle, :

Discipline enseignée :

<u>N° ANONYMAT</u>	<u>ELEVES PARTICIPANT SELON PRE- CLASSEMENT ET EN LETTRES CAPITALES</u>	<u>PRECLASSEMENT N° D'ORDRE</u>

Tous les travaux doivent **porter le cachet de l'établissement, les nom, prénom et classe des élèves.**

A le

Le Chef d'établissement